Le “coup de coeur” de la FNAC : le ministre de la Justice saisi

21/04/2010 à 14h27

Addendum 21/04 :

> *La ministre de la Justice Michèle Alliot-Marie a demandé qu’une enquête pénale soit menée dans une affaire d’outrage au drapeau présumé commis dans le cadre d’un concours de photographie à Nice, qu’elle qualifie d’acte “inadmissible” et “intolérable”.*
> *suite*

Addendum 18/04 :

Lu dans Nice Matin :

> ***Photo “politiquement incorrecte” à Nice: la ministre de la Justice saisie***
> *Une des images primées dans le cadre du concours Marathon Photo de la Fnac de Nice – dont l’un des thèmes était « politiquement incorrect » – sur laquelle un homme s’essuie le postérieur avec le drapeau français continue de faire des remous.*
> *Outre le député-maire de Péone-Valberg, qui a écrit au Premier ministre début avril, d’autres élus ont fait part de leur indignation. C’est le cas notamment du député Lionnel Luca, qui a écrit au directeur de l’enseigne à Nice, et du député Eric Ciotti, président du conseil général. Celui-ci s’est adressé au PDG de la Fnac ainsi qu’à la ministre de la Justice, Michèle Alliot-Marie afin qu’elle envisage «*

d'engager une action à l'encontre des auteurs de ces agissements ».
source
(Merci à Miséricord)

Addendum 29/03 : Suite à la mobilisation de la réinfosphère depuis 10 jours, la FNAC retire son prix à la photo ! Merci à vous tous.

"Le jury a remarqué cette photographie pour sa traduction impactante du thème, sans aucune intention de manquer de respect au drapeau français.. Cependant la Fnac, sensible à votre témoignage, a décidé en accord avec l'auteur de la photographie de retirer la photo de la liste des lauréats du Marathon photo de la Fnac de Nice. Et à ce titre, nous nous engageons à ne pas en assurer la diffusion." *Source*

19/03/10 – Selon l'édition niçoise du quotidien gratuit Métro de ce jour (page 9) un « jury de professionnels » du Marathon de la photo organisé par la Fnac de Nice a décerné hier son « coup de cœur » à cette image signée Frédéric Laurent. Elle a été récompensée dans la catégorie « politiquement incorrect » (sic).

Via Novopress